

Appel de candidatures

ATELIER INTENSIF | ÉCRITURE DE CHANSONS AVEC CARACOL

6, 7 et 8 août



Dépôt des dossiers
jusqu'au 31 mai, 16 h
plamondonmaison@gmail.com

Détails :
maisonplamondon.com

CONTEXTE

À la suite de la restauration de la Maison Plamondon en 2015, lieu où Augustine Plamondon, organiste et professeure de musique reconnue a enseigné le piano au célèbre parolier Luc Plamondon, la Fondation Plamondon y a tenu différentes activités culturelles depuis son ouverture au public en juin 2016. Depuis 2017, l'exposition permanente *Paroles et musique – Une histoire de Saint-Raymond* y a pris place, et divers événements culturels, dont l'atelier annuel d'écriture de chansons, ont contribué au rayonnement de ce lieu patrimonial et de la région portneuvoise.

Le présent appel de candidatures concerne la tenue de la troisième édition de *l'Atelier intensif d'écriture de chansons*, qui se tiendra les **6, 7 et 8 août 2019** à la Maison Plamondon, et qui sera animé par **Caracol** (Carole Facal de DobaCaracol). L'auteure-compositrice-interprète a fait paraître en novembre 2018 *Symbolism*, un témoignage de son inspiration comme auteure qui porte à 6 le nombre de ses albums parus en carrière, dont 4 à titre solo. En plus d'avoir contribué à l'écriture de chansons pour d'autres artistes (Valérie Carpentier, Mélissa Bédard ou Les Cowboys Fringants), elle a également participé en 2015 au camp d'écriture Kenekt (Los Angeles) et à celui de Gilles Vigneault en 2017.

MODALITÉS

Afin d'assurer la qualité de cet exceptionnel atelier, de même que les retombées sur ses participants, les places sont limitées. Les candidatures seront évaluées selon le processus de sélection présenté plus bas et doivent démontrer des habiletés et une certaine expérience comme auteur, compositeur, interprète ou musicien, ou alors comme étudiant en musique. Des connaissances musicales et littéraires francophones sont également requises.

Les candidats sélectionnés s'engagent à être présents pour les **trois jours** de l'atelier et à acquitter avant le début des activités les **frais d'inscription de 350 \$** (taxes incluses). Les frais d'hébergement et de subsistance, le cas échéant, sont à la charge des participants.

La réalisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités de financement 2019 de la Fondation Plamondon.

ÉTAPES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

- Préparation d'un dossier de candidature constitué :
 - o d'une lettre d'intention présentant l'intérêt du candidat ;
 - o de son curriculum vitae ;
 - o d'une courte présentation de ses réalisations artistiques, à laquelle on peut joindre des liens (extraits vidéo et/ou audio).
- Dépôt du dossier de candidature avant le vendredi **31 mai à 16 h** auprès de plamondonmaison@gmail.com.
- Évaluation et sélection des candidatures par un jury constitué des représentants de la Fondation Plamondon.
- Communication écrite avec les candidats sélectionnés au plus tard le vendredi 14 juin 2019.
- Production par les participants de leur formulaire d'inscription officiel et paiement des frais inhérents (350 \$) au plus tard le **vendredi 28 juin à 16 h**. Important : aucun remboursement ne sera possible une fois le paiement d'un participant effectué.
- Communication écrite ultérieure avec les candidats non retenus.
- Constitution par le jury d'une liste d'attente pour combler toute place laissée vacante à la suite du processus de sélection.

Pour tout renseignement supplémentaire :

Serge Pinard, plamondonmaison@gmail.com

Véronique Bertrand, 418 987-5241